



Fédération Française
de Spéléologie

COMMUNIQUE NATIONAL

Vendredi 13 mars 2020

Suite aux annonces du Président de la République lors de son allocution hier soir, les membres du bureau fédéral national ont pris la décision **de reporter tous les regroupements, stages, événements ou formations** organisés par la Fédération française de spéléologie. **Les réunions pouvant se tenir sous forme de visioconférence ou de téléprésence seront maintenues. Les salariés fédéraux bénéficieront d'un aménagement de leurs missions afin de pouvoir télé-travailler.**

Ces mesures s'appliquent sur **l'ensemble du territoire national** (métropole, outre-mer), **à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 13 avril 2020 inclus.**

La Fédération en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun, et demande à ses comités et ligues régionales, ses comités départementaux et ses clubs de mettre en œuvre les mesures nécessaires et de n'organiser aucune activité collective.

La Fédération attire également l'attention de ses licenciées et licenciés sur la nécessité de ne pas s'exposer à créer des situations d'urgence. Les milieux souterrains et les canyons nous attendront : le déclenchement d'opérations de secours pourrait accroître la complexité des interventions dans ce contexte sanitaire critique. La Fédération incite donc ses membres, à titre collectif comme individuel, à suspendre leurs activités spéléologiques, de descentes de canyons ou de plongée dès à présent : c'est un acte citoyen.



L'ensemble de ces mesures vise notamment à :

- Réduire le risque de saturation du système de santé au moment du pic épidémique,
- Permettre aux services gérant la crise de rester concentrés sur la situation épidémiologique, en tentant raisonnablement d'éviter les sur-sollicitations non liées au Covid-19 (accidentologie sportive, ...),
- Permettre sa propre protection et, surtout, la protection des personnes de son entourage, en réduisant significativement les risques de propagation du Covid-19.

La Fédération restera attentive aux évolutions de la situation communiquées par les institutions et évaluera les conditions sanitaires permettant la reprise des activités, en concertation avec sa commission médicale et sa direction technique nationale. Un nouveau communiqué dédié sera publié le vendredi 27 mars 2020.

La Fédération française de spéléologie sait pouvoir compter sur l'esprit de solidarité et de responsabilité de ses membres pour s'engager aux côtés des pouvoirs publics, afin de lutter contre la propagation du Covid-19 et protéger les personnes les plus vulnérables. Mille mercis à chacune et chacun d'entre vous !

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

